

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU BERRY
ENTRE LOIRE ET VAL D'AUBOIS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

**Concernant : L'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
de la CDC des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
La création d'un Périmètre Délimité des Abords à La Guerche sur l'Aubois,
autour de l'Eglise Saint-Etienne du Gravier et de l'usine du Haut Fourneau
La modification et l'abrogation de plans d'alignement sur les routes
départementales de la CDC des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
L'abrogation de plans d'alignement communaux des communes
de Cours les Barres et de La Guerche sur l'Aubois**

Par arrêté N° 2020/URB-01 du 26 octobre 2020 du Président de la Communauté de Communes des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois une enquête publique est ouverte, pour une durée de 31 jours du:

mercredi 18 novembre au vendredi 18 décembre 2020

Par décision du Tribunal Administratif d'Orléans n° E19000142/45, en date du 27 août 2019, Monsieur François MARTIN (ingénieur retraité) a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur.

Le Commissaire Enquêteur sera présent pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates, heures et lieux suivants :

- le 18 novembre 2020 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Jouet sur l'Aubois
- le 1^{er} décembre 2020 de 09h30 à 12h00 à la mairie de La Guerche sur l'Aubois
- le 12 décembre 2020 de 09h30 à 12h00 à la mairie de Cuffy
- le 18 décembre 2020 de 09h30 à 12h00 au siège de la CDC des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Les pièces du dossier soumis à enquête publique et un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public au siège de la Communauté De Communes des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois et au sein des communes membres de ladite Communauté De Communes, pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture. Le dossier d'enquête publique sera également disponible durant l'enquête publique sur le site internet de la CDC des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois à l'adresse suivante : www.cdc-portesduberry.fr

L'évaluation environnementale du projet de PLUi figure dans le rapport de présentation.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur les registres ouverts à cet effet à la CDC des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois et dans chaque mairie des communes membres aux heures et jours respectifs d'ouverture, ou les adresser par correspondance à l'attention du Commissaire Enquêteur au siège de la CDC des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois: 54, Route de Nevers – 18320 Jouet sur l'Aubois ou les adresser par voie électronique sur l'adresse suivante : pluiccpb@orange.fr avant la fin du délai de l'enquête publique le 18 décembre 2020 à 12h00. Elles seront annexées au registre correspondant.

Les observations du public sont consultables et communicables à la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la CDC des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois et des mairies des communes membres.

Dès réception du rapport et des conclusions motivées du Commissaire Enquêteur, ceux-ci seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de transmission du rapport au siège de la CDC et sur son site internet.

Le conseil communautaire se prononcera alors par délibération sur l'approbation du PLUi.

Des informations relatives à ce dossier peuvent être demandées au Président de la CDC des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois – 54 Route de Nevers – 18320 Jouet sur l'Aubois - 02.48.77.55.50.

Le Président de la CDC des Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois, Olivier HURABIELLE